

Soutien à des organisations agricoles dans une démarche qualité

■ CONTEXTE

Intervenant dans l'État du Minas Gérais depuis 1993, FERT a orienté ses actions vers l'organisation des producteurs dans une démarche d'amélioration de la qualité des produits. Le programme concerne trois filières : fromage au lait cru, pomme de terre, fruits et légumes.

• *Fromage au lait cru*

L'État du Minas Gérais comporte une importante zone de collines et de montagnes à vocation herbagère, dont l'économie dépend d'une production laitière transformée en fromages fermiers commercialisés frais. Avec 27 000 producteurs artisanaux produisant 44 000 tonnes de fromages, le Minas Gérais représente 30% de la production nationale. Les troupeaux sont constitués de vaches rustiques « Girolondas » dans un système extensif. 75% des exploitations produisent moins de 100 litres de lait par jour.

La survie de cette économie régionale est mise à mal par le phénomène d'industrialisation du Brésil favorable à l'agro-industrie et qui n'a pas pris en compte l'adaptation du secteur traditionnel, notamment fromager. Ainsi, la réglementation qui impose un affinage minimum de 60 jours condamne la filière traditionnelle à l'illégalité alors que le marché est demandeur de ce fromage fermier frais. Cette production nécessite par ailleurs d'être sécurisée sur le plan sanitaire, le fromage étant fabriqué à base de lait cru, sans traçabilité d'origine, peu affiné, et issu de vaches non identifiées par un système national.

• *Pomme de terre*

Avec un tiers de la production nationale, le Minas Gérais est le premier État producteur de pommes de terre du Brésil. Les variétés qui sont largement produites au Brésil ne satisfont plus les besoins du marché, ni pour la consommation en frais, ni pour la transformation.

Les variétés d'origine étrangère sont importées au stade de semences, ce qui crée une dépendance du Brésil vis-à-vis des grands groupes producteurs de semences.



• *Fruits et légumes*

La puissance de la grande distribution et la concurrence de grandes exploitations de fruits et légumes ont tendance à marginaliser le modèle de développement de l'horticulture familiale qui représente pourtant 60 000 exploitations dans l'État du Minas Gérais.

■ OBJECTIF DU PROGRAMME

Les objectifs des interventions dans ces trois filières sont les suivants :

- Sécurisation du revenu des agriculteurs de différentes filières
- Transfert de technologies adaptées aux besoins des acteurs des différentes filières
- Mise en œuvre de partenariats économiques avec des sociétés françaises, limités en ampleur mais susceptibles de prolongation
- Acquisition de compétences par les techniciens chargés d'accompagner les producteurs au sein de diverses organisations professionnelles
- Organisation des producteurs dans des structures collectives assurant des fonctions clefs
- Définition de textes législatifs favorisant les actions des producteurs
- Mise en place de plates-formes de concertation associant les différents acteurs de la base et les représentants des institutions de l'État
- Changement de comportement des agents des services publics passant d'une logique d'imposition à une démarche d'accompagnement et de concertation avec les producteurs.

■ DÉMARCHE

La méthode d'intervention repose sur l'implication de professionnels agricoles et de représentants des services publics, français et brésiliens, dans le cadre de partenariats « public-privé » qui fondent la démarche de FERT et de son partenaire Agrifert au Brésil.

Depuis 2007 les actions mises en œuvre s'orientent principalement autour de deux axes :

- accompagnement de l'organisation des producteurs pour l'amélioration de la qualité et la certification d'origine des fromages de montagne au lait cru et du taro d'Inhapim
- développement de la filière pommes de terre par la promotion des variétés par usages culinaires au travers d'une segmentation du marché.

■ RÉSULTATS

• Fromage au lait cru



Depuis 2000, l'action est conduite en partenariat avec des associations d'éleveurs et se développe dans quatre régions (Serro, Canastra, Araxa, Alto Paranaíba) regroupant environ 10 000 producteurs de fromage Minas artisanal. Un important travail d'animation a permis l'approbation en 2002 d'une législation spécifique pour le fromage fabriqué à la ferme à base de lait cru. Cette réglementation a permis d'engager un processus de structuration de la filière avec notamment la création d'associations régionales de producteurs dans deux régions.

Les principaux résultats des actions conduites sont l'accroissement du nombre d'éleveurs agréés et la progression de la démarche de caractérisation des fromages et de délimitation géographique en vue d'une reconnaissance des fromages comme Indication Géographique.

• Pomme de terre

Le projet d'introduction de nouvelles variétés de pommes de terre est né en 1998 d'une demande d'élargissement de la gamme de variétés brésiliennes et s'est concrétisé par la réalisation d'un transfert de matériel génétique et de savoir-faire depuis la France. 18 variétés ont été inscrites au catalogue, de sorte qu'une stratégie d'organisation de la production de pommes de terre à usages spécifiques (purée, frite, chips ...) a pu être amorcée.



• Fruits et légumes

Le projet « qualité des produits horticoles » (Barracão do produtor) initié en 1996 sur la commune d'Inhapim a eu pour principal résultat l'organisation de l'utilisation d'une chaîne de lavage et d'emballage du taro.

■ PRINCIPAUX PARTENAIRES

• Partenaires français

FERT mobilise des représentants d'organisations professionnelles agricoles françaises : Comité interprofessionnel du Comté, FNPL, Institut de l'Élevage, FNPPPT, Syndicat du piment d'Espelette. Sont également associés : l'Ambassade de France au Brésil, le MAP, l'ONUDI, Interco Aquitaine, le Conseil Régional de Franche Comté, etc.

• Partenaires brésiliens

Agrifert, partenaire technique de FERT au Brésil, mobilise le Ministère du Développement Agraire (MDA), le Ministère de l'Agriculture (MAPA), des services publics (EMATER, IMA, EPAMIG, EMBRAPA), le Secrétariat de l'Agriculture du Minas Gérais (SEAPA), le Secrétariat pour la Réforme Agraire (SEARA), l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Les principales OPA partenaires sont APAQS, APROCAN, ABASMIG. Une entreprise privée (MULTIPLANTA) est par ailleurs associée au programme « pomme de terre ».